



## Réunion d'information syndicale, à l'appel de : SNESUP-FSU, SNASUB-FSU et FNEC-FP FO

**jeudi 12 novembre 2015 de 12h15 à 14h15**

**Ouverte à tous les personnels de l'UBP (enseignants, BIATSS, chercheurs, contractuels)  
Amphi 329, 3ème étage site Gergovia, fac des Lettres**

### **Ordre du jour**

#### **Conditions de la rentrée universitaire :**

La hausse des effectifs étudiants conjuguée aux suppressions de postes d'enseignants et contractuels BIATSS aboutit à de nouvelles dégradations des conditions d'études et de travail.

#### **Politique d'emplois :**

Les « gels » de postes d'enseignants-chercheurs continuent en 2016, après le non-pourvoi d'une vingtaine de postes en 2015. La poursuite d'une politique de suppression de postes est inacceptable dans un contexte où les collègues risquent d'être confrontés au choix cornélien d'accepter d'effectuer de plus en plus d'heures complémentaires ou d'avaliser la mise en place de numerus clausus pour des licences générales. En ce qui concerne les BIATSS, un tiers des postes vacants en 2016 est transformé en CDD ou CDI ce qui remet en cause le principe que tout poste permanent doit être occupé par un fonctionnaire.

#### **Fusion :**

Nous ferons le point sur les informations recueillies lors du dernier Comité Technique mais aussi lors de la Conférence sociale que le Président Mathias Bernard a convoquée il y a deux semaines.

#### **Indemnitaires :**

La fusion survient au moment où se met en place le RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire remplaçant l'ensemble des régimes actuels de tous les BIATSS. Nous exposerons la position que nous avons défendue en CT pour que les principes actuels ne soient pas remis en cause. Nous aborderons aussi la question de la PEDR (prime pour les enseignants-chercheurs) puisque les conditions d'attribution de la PEDR sont très différentes à l'UDA.

#### **Questions diverses :**

Nous répondrons à vos questions qui pourront notamment porter sur la PFI ou les principes défendus en CPE pour les promotions ou mutations par les élus FSU et FO.

**VENEZ NOMBREUX ! L'objectif est d'avoir un large débat**

Aucune réunion n'ayant eu lieu en octobre, la réunion durera deux heures. **Autorisation d'absence de droit** en vertu des articles 5, 6, 7 du décret 82-447 et la circulaire FP 1487 du 18/11/1987. L'autorisation d'absence inclut également le temps de trajet. Ceci permet aux agents des sites Cézeaux et ESPE d'être présents.

SNASUB-FSU : contact : [frederic.lazuech@univ-bpclermont.fr](mailto:frederic.lazuech@univ-bpclermont.fr)

SNESUP-FSU : contact : [blaise.pichon@univ-bpclermont.fr](mailto:blaise.pichon@univ-bpclermont.fr)

FNEC-FP FO : contact : [valerie.lashermes@univ-bpclermont.fr](mailto:valerie.lashermes@univ-bpclermont.fr)